BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1830

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

552 064 933 RCS Paris.
ABL DIAGNOSTICS.
Forme : Société anonyme.
Capital : 2006480.00 EUR.
Adresse : 42, rue Olivier Métra Bât : E1, 75020 Paris.
Précédent propriétaire : 811 018 084 RCS Metz. **ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES FEDIALIS (ABLF).**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ABL Diagnostics Forme : Société anonyme Adresse du siège : 42 rue Olivier Métra Bât : E1 75020 Paris Capital : 2006480.00 EUR Numéro unique d'identification : 552064933 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES FEDIALIS (ABLF) Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 boulevard de Treves 57070 Metz Capital : 2100000.00 EUR Numéro unique d'identification : 811018084 Lieu d'immatriculation : Metz. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 12051054.00 EUR - passif de 5971375.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Il ressort des méthodes de valorisation de la Société Absorbée et de la Société Absorbante que la valeur d'une action de la Société Absorbante s'élève à 1,99 € et la valeur d'une action de la Société Absorbée s'élève à 133,52 €. En conséquence de ces valorisations respectives, le rapport d'échange retenu dans le cadre de la fusion est d'une (1) action de la Société Absorbée pour soixante-sept (67) actions de la Société Absorbante. En conséquence, l'associé unique de la Société Absorbée recevra en échange des 210.000 actions composant le capital social de la Société Absorbée à la date de réalisation, 14.108.176 actions nouvelles de la Société Absorbante à créer par cette dernière à titre d'augmentation de capital de 0.10 € de valeur nominale chacune en rémunération de ses actions de la Société Absorbée, soit une augmentation de capital d'un montant de 1.410.817,60 €. - Prime de fusion: La différence entre, d'une part, la valeur des actifs apportés (actif net apporté) à savoir 4.079.679 € et d'autre part, la valeur nominale globale des 14.108.176 Actions Nouvelles émises par la Société Absorbante en rémunération de la Fusion, à savoir 1.410.817,60 €, soit la somme de 2.668.861,40 €, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif de la Société Absorbante au compte « Prime d'émission, de fusion, d'apport » (la « Prime de Fusion »). Date du projet commun de fusion : 14.06.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de

chaque société participante : Pour la société ABL Diagnostics : 15.06.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES FEDIALIS (ABLF) : 16.06.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Metz)..

